

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 14 février 2017, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence des conseillers Éric Dufresne et de Pierre Dubé. La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est aussi présente.

17-02-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

17-02-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de janvier 2017 et approuvées par le conseil municipal.

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

17-02-03 **Approbation des comptes payés et à payer.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2017-02-14.

Points d'information générale.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de janvier 2017.

17-02-04 **Appui financier au Gala Méritas 2016-2017.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un appui financier de 50.00\$ pour le Gala Méritas de l'école secondaire Soulanges.

17-02-05 **Demande de remboursement de frais pour activité sportive.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 50.00\$ pour chaque inscription d'activité sportive à Frédérick Nadon et de Marc-Olivier Nadon.

17-02-06 **Demande de remboursement de frais pour inscription au hockey.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 50.00\$ pour frais d'inscription de Félix Dufresne pour hockey.

17-02-07 **Approbation des travaux effectués dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2016.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration du 3^e, 4^e, 5^e Rangs et de la montée Cholette, au montant de 15,763.47\$, taxes en sus, et ce conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses, pour un montant subventionné de 12,000.00\$, ne font pas l'objet d'une autre subvention et qu'un dossier de vérification a été constitué.

ATTENDU que cette résolution annulera la résolution 16-10-16.

17-02-08 **Dossier Domaine des Pins entériner le coût de dépassement et continuation du dossier.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le coût de dépassement de 446.38\$ et demande d'un budget total de 5,000.00\$ taxes en sus pour finaliser le dossier « Domaine des Pins » par CD Urbanistes Conseils.

17-02-09 **Programme T.E.C.Q 2014-2018. Centre communautaire.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels en architecture de Dubé Matte architectes pour le projet de modification du Centre communautaire. Cette offre de services est légèrement haussée à 13,509.57\$ taxes incluses au lieu de 12,790.97\$ en référence à l'offre de services du 23 février 2016.

17-02-10 **Reconstruction de 3 ponceaux.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le processus pour la mise de l'avant du dossier d'appel d'offres avec les Services EXP. Inc. pour la reconstruction complète de 3 ponceaux, soit sur les 4^e et 7^e Rangs et sur le chemin de la Cité-des-Jeunes.

17-02-11 **Achat d'un ordinateur portable pour la mairesse.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition d'un ordinateur portable pour la mairesse de la

marque Toshiba au montant de 1586.55\$ taxes incluses.

17-02-12 **Demande d'autorisation de René Robidoux à la C.P.T.A.Q.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, par Monsieur René Robidoux, pour l'aliénation des lots 5564090, 5490403 et 5490399 du cadastre du Québec. Compte tenu que ces lots faisant l'objet de la demande ont été depuis 1979, occupés à des fins résidentielles et que ce projet est conforme au règlement de zonage de la municipalité.

17-02-13 **Priorités pour 2017 de la Sûreté du Québec.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'établir les priorités d'actions locales sur notre territoire. Que ces priorités soient le contrôle de la vitesse sur les rue Principale et de la montée de la Station.

17-02-14 **Approbation de la quote-part de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'entretien des cours d'eau, taxation 2017.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver, pour l'année 2017, conformément aux articles 7 et 8 du règlement numéro 345, le coût des travaux d'entretien et de nettoyage des cours d'eau effectués par la MRC de Vaudreuil-Soulanges, selon les taux suivants :

| | SUPERFICIE | QUOTE-PART | TAUX |
|----------|---------------|-------------|-------------|
| Bassin 1 | 52 385 871.62 | 71,823.56\$ | 0.001371\$ |
| Bassin 2 | 14 764 685.98 | 500.88\$ | 0.000034\$ |
| Bassin 3 | 4 228 608.08 | -133.64\$ | -0.000032\$ |
| Bassin 4 | 9 892 764.39 | 134.49\$ | 0.000014\$ |
| Total : | | 72,325.29\$ | |

Il est également résolu, vu les montants peu élevé, de ne pas inclure aux comptes de taxes 2017 la quote-part des bassins 3 et 4, mais de les acquitter par le fonds général.

17-02-15 **Dommages propriété.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à Madame Francine Renaud de notre intention de regarder au printemps prochain l'étendue des dommages de sa haie.

17-02-16 **Nomination de la responsable pour le camp de jour 2017.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Madame Yan Méthot comme responsable du camp de jour pour la saison 2017.

17-02-17 **Mandat supplémentaire à la firme Goudreau Poirier pour l'établissement du rapport financier 2016.**

CONSIDÉRANT l'absence pour cause de maladie du directeur général et secrétaire-trésorier depuis le 19 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE certaines données nécessaires à l'établissement du rapport financier 2016 n'ont pas été préparées à l'interne, comme par les années passées, vu l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la firme Goudreau Poirier, vérificateur externe de la municipalité, mandatée pour établir le rapport financier 2016, soit également mandatée pour effectuer certains travaux habituellement effectués à l'interne, tel que les salaires, vacances et avantages à payer au 31/12/2016, l'inventaire au 31/12/2016 et tout autre travaux nécessaires à l'établissement du rapport financier 2016. Ces travaux seront effectués à un tarif horaire selon un nombre d'heures approuvées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur les sujets à l'ordre du jour.

17-02-18

Levée de la séance.

À vingt heures cinquante-cinq (20h55) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Mairesse

Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse